

L'HYGIENE, LA SECURITE ET L'ERGONOMIE AU TRAVAIL

Compétences visées : Acquisition des fondamentaux de l'ergonomie, de la sécurité et de l'hygiène au travail.

Objectifs de la formation

Adapter le travail au poste de travail, améliorer les conditions de sécurité et de santé au travail.

Concevoir le travail pour l'homme en fonction des exigences, de ces tâches et de ces missions, concilier les objectifs de productivité et les mesures de sécurité, de confort et de motivation au travail.

Cette formation fait le point sur les dernières évolutions jurisprudentielles, et les derniers arrêts de la Cour de Cassation en la matière.

Méthodologie pédagogique

L'intervention consistera à définir le cadre juridique de la sécurité et l'hygiène au travail, des obligations de l'employeur en la matière.

Les textes et décisions de justice présentées seront illustrés par des situations concrètes.

Supports pédagogiques :

- * Etude des contenus en lecture expliquée
- * Utilisation de cas concrets
- * Utilisation de PowerPoint
- * Utilisation de transparents synthétiques

Nombre de Stagiaires : 15 maximum

Personnel visé : dirigeants, gérants de société, responsable des ressources humaines, toute personne appartenant à un service Ressources Humaines ou à un service, administratif ayant en charge la gestion du personnel.

Durée de la session : 1 journée

Coût de la formation :

Intra : 1 000 €/Jour

(Hors frais de déplacement et de séjour)

Inter : 450 €

Animation :

Par des Consultants – Formateurs assurant également des missions de Conseil auprès des établissements.

Durée pédagogique : 7 heures / jour

Evaluations : A l'issue de la formation, les évaluations des stagiaires et du formateur seront remis à l'établissement

Programme indicatif

I / L'ergonomie

- 1- Prévention
- 2- Obligation de l'employeur
- 3- Dangers ergonomiques
- 4- Conditions de travail : ambiance du lieu de travail, bruit, éclairage, ambiance thermiques, siège, poste de travail.....
- 5- Dispositions particulières :
 - aux femmes
 - aux moins de 18 ans
 - aux personnes handicapées
- 6- Aménagement spécifique : atelier d'entretien mécanique **(thème abordé selon le public)**.

II/ Hygiène

- 1- Les locaux de travail
- 2- Installations sanitaires
- 3- Boissons alcoolisées
- 4- Restauration
- 5- Interdiction de fumer : étude des dernières dispositions légales.

III/ Sécurité

- 1- Dispositions générales
- 2- Prévention incendie
- 3- Electricité
- 4- Equipement protection individuelle
- 5- Risques liés l'amiante, risques biologiques, risques chimiques.
- 6- Dispositions particulières en cas de recours à des entreprises extérieures
- 7- Mesures particulières dans le secteur du bâtiment **(thème abordé en fonction du public)**

IV/ Responsabilité pénale

- 1- Des personnes :
 - chef d'entreprise,
 - des préposés : validité de la délégation de pouvoirs, faute inexcusable
- 2- responsabilité pénale de la personne morale

V/ Les Maladies Professionnelles et Accident du travail

- 1- Aperçu rapide des maladies professionnelles liés aux thèmes de ce stage.
- 2- Analyse et gestion des accidents du travail liés aux mauvaises conditions de travail ou non respect de certaines règles.